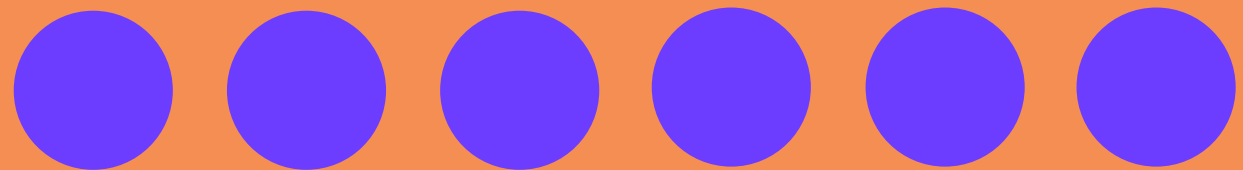


« Budget Vert »

- Ecocampus # 5, 23 mars 2023 -

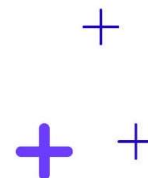
Antoine Schwartz (Amue)

Finances





Un outil d'analyse & d'aide au pilotage



Principe : identifier dans un budget les dépenses ayant un impact positif ou négatif sur l'environnement afin d'éclairer les débats budgétaires d'une entité et de l'orienter vers des objectifs de transition écologique.



Identifier et comprendre

quelles sont les dépenses bénéfiques pour l'environnement et celles avec un effet négatif



Évaluer la cohérence

des dépenses avec les objectifs environnementaux



Analyser les marges de manœuvre

pour réorienter les dépenses selon un prisme environnemental

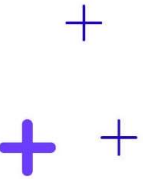


Suivre l'évolution

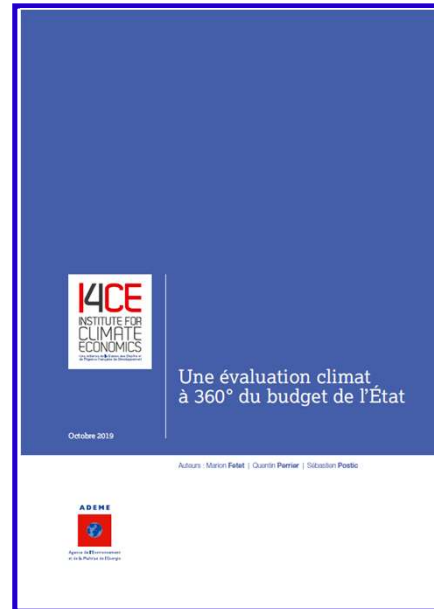
d'exercice en exercice



Une dynamique nationale et internationale



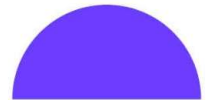
- 2017 : lancement du *Paris collaborative on Green Budgeting*



- 2019 : évaluation climat à 360° du budget par I4CE

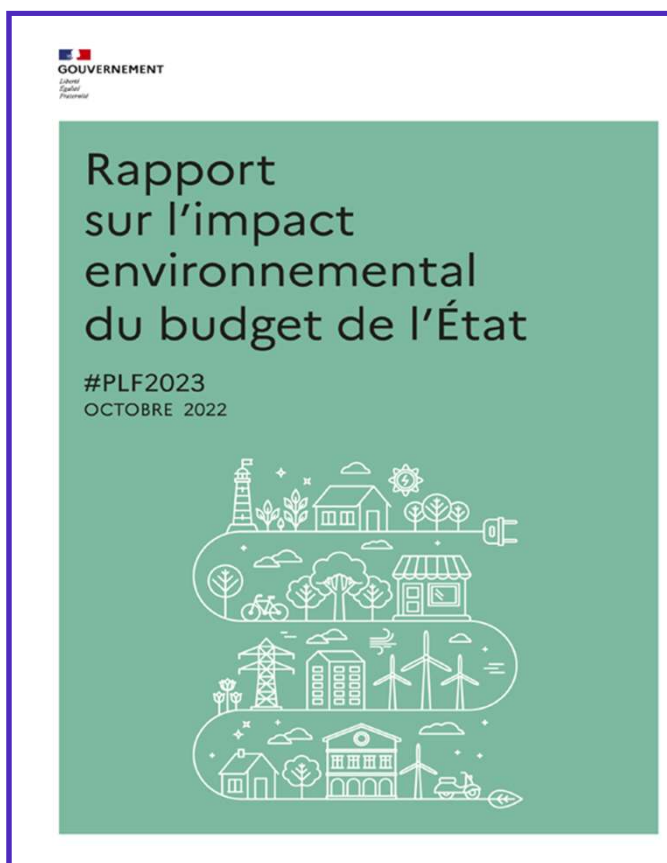


- 2019 : rapport IGF / IGEDD (ex CGEDD)



La budgétisation environnementale de l'Etat

- 3^e édition (PLF 2023)



Partie I : La budgétisation environnementale, ou « budget vert », de l'État.....	7
Introduction.....	7
Les origines et les objectifs de la budgétisation environnementale.....	7
La budgétisation environnementale essaime aux niveaux international et local.....	8
Les apports de la troisième édition.....	8
A. La méthodologie de budgétisation environnementale de l'État.....	10
1. Principes méthodologiques.....	10
1.1 Une cotation selon la nomenclature de destination des dépenses.....	10
1.2 Un impact environnemental apprécié sur six axes environnementaux.....	10
1.3 Une cotation globale favorable, défavorable, neutre ou mixte.....	12
1.4 Les scénarios contrefactuels du budget vert.....	13
1.5 Une méthodologie de cotation et d'évaluation innovante, complétée par un volet performance.....	15
2. Le périmètre de cotation.....	15
3. Les conventions méthodologiques retenues.....	17
3.1 Les conventions méthodologiques reconduites pour le PLF 2023.....	17
3.2 Les évolutions de cotations pour le PLF 2023.....	18
B. Synthèse et chiffres clés.....	22
1. Les résultats de la budgétisation environnementale sur le budget de l'État en 2023 (champ du périmètre de dépenses de l'État).....	22
1.1 Résultats globaux.....	22
1.2 Résultats des dépenses ayant un impact sur l'environnement.....	23
a) Les dépenses favorables à l'environnement.....	24
b) Les dépenses mixtes.....	25
c) Les dépenses défavorables à l'environnement.....	25
2. Mise en regard des dépenses vertes et mixtes, avec les recettes environnementales.....	34
C. La cotation des dépenses publiques par mission (champ du PLF pour 2023).....	38
1. Synthèse des cotations par mission (hors missions entièrement neutres).....	38
ACTION EXTÉRIEURE DE L'ÉTAT.....	39
AGRICULTURE, ALIMENTATION, FORÊT ET AFFAIRES RURALES.....	41
AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT.....	44
COHÉSION DES TERRITOIRES.....	46
CONTRÔLE DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT ROUTIERS.....	50
CONTRÔLE ET EXPLOITATION AÉRIENS.....	52
CULTURE.....	54
DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL.....	56
ÉCOLOGIE, DÉVELOPPEMENT ET MOBILITÉ DURABLES.....	58
ÉCONOMIE.....	65

La budgétisation environnementale de l'Etat

- Une cotation des dépenses

Notes et couleurs attribuées aux dépenses en fonction de leur impact sur chaque axe environnemental

Dépenses favorables

Cette catégorie recouvre trois types de dépenses :

- les dépenses ayant un objectif environnemental principal ou participant directement à la production d'un bien ou service environnemental (éco-activité). *Note 3*
- les dépenses sans objectif environnemental mais ayant un impact indirect avéré. *Note 2*
- les dépenses favorables mais à l'impact controversé en présence notamment d'effets de court terme favorables pouvant présenter un risque de verrouillage technologique à long terme. *Note 1*

Dépenses neutres : dépense sans effet significatif sur l'environnement. *Note 0*

Dépenses défavorables : la dépense constitue une atteinte directe à l'environnement ou incite à des comportements défavorables à celui-ci. *Note -1*

- Six axes environnementaux

- Atténuation climat
- Adaptation climat
- Eau
- Déchets
- Pollutions
- Biodiversité

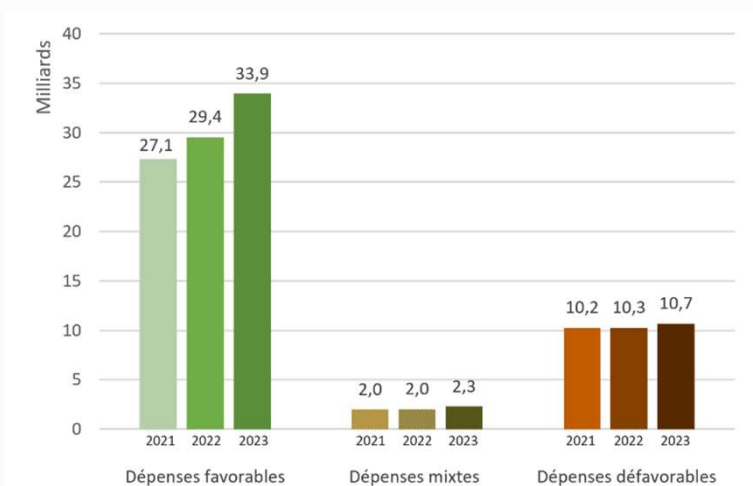


La budgétisation environnementale de l'Etat

- *Synthèse des résultats du budget vert*

- *Recherche et enseignement supérieur*

Synthèse des résultats du budget vert 2023, hors relance et hors dispositifs de soutien pour faire face à la hausse des prix de l'énergie



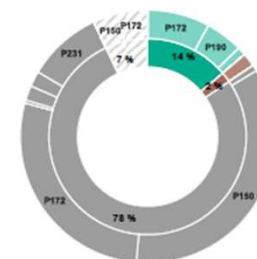
RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, Ministère de la Transition énergétique, Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Ministère des Armées

Moyens de la mission en 2023

Crédits budgétaires : 30,61 Md€
 Taxes affectées plafonnées : 0,24 Md€
 Dépenses fiscales : 8,19 Md€

Synthèse des classifications environnementales



Crédits budgétaires et taxes affectées :

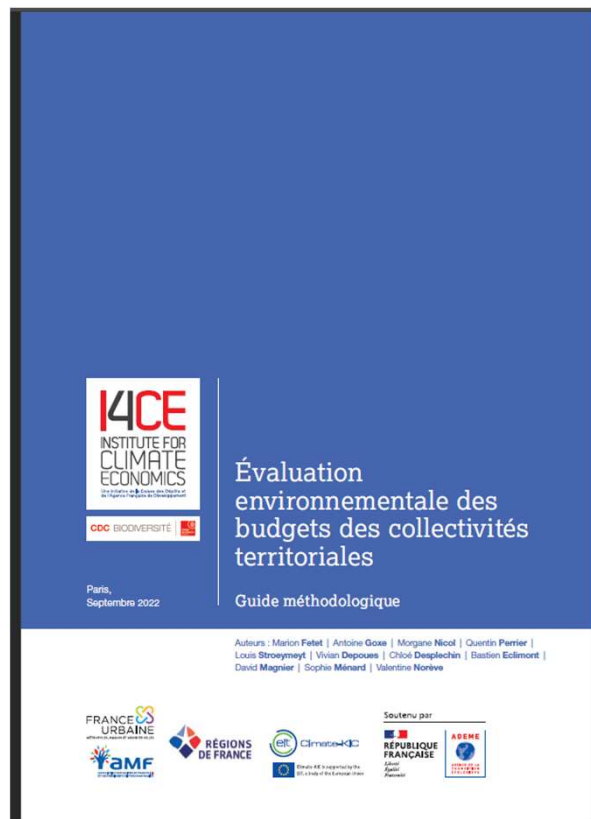
Favorables : 5,38 Md€
 Mixtes : -
 Défavorables : 0,67 Md€
 Neutres : 22,08 Md€
 Non cotés : 2,71 Md€

Dépenses fiscales :

Favorables : -
 Mixtes : -
 Défavorables : -
 Neutres : 8,19 Md€

L'évaluation environnementale du budget

I4CE est une association d'intérêt général, à but non lucratif, fondée par la Caisse des Dépôts et l'Agence Française de Développement.



I4CE INSTITUTE FOR CLIMATE ECONOMICS

1^{er} Groupe de travail pour la construction de la méthodologie :

- Métropole de Lille, Métropole de Lyon, Métropole de Strasbourg, Ville de Lille, Ville de Paris
- Adem, EIT Climate KIC, France Urbaine, AMF

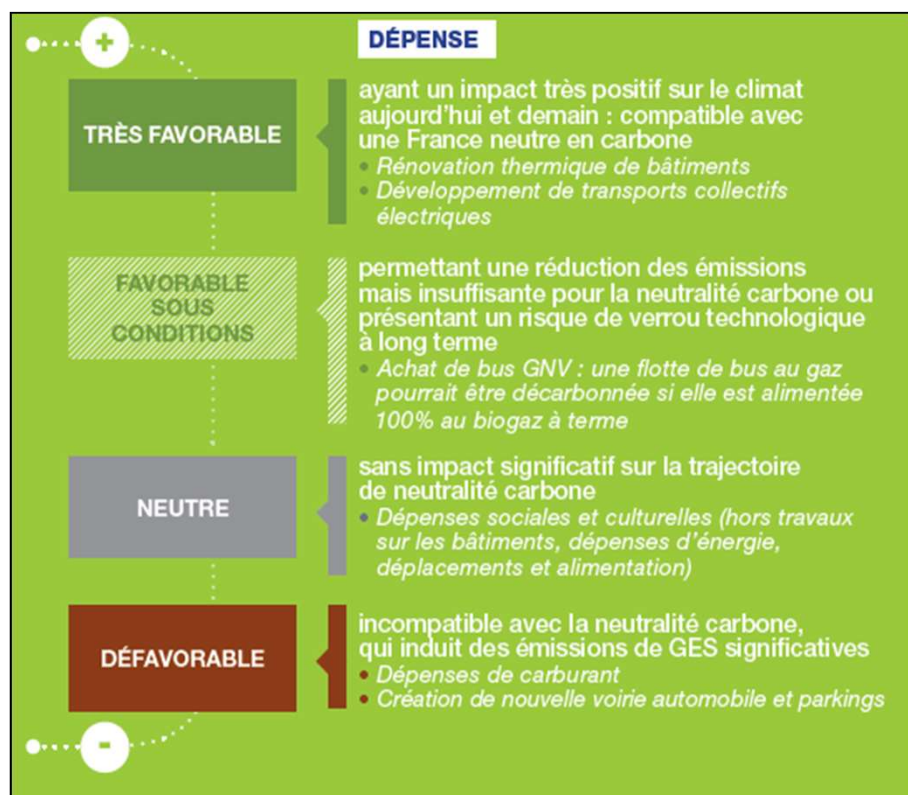
2^e Groupe de travail :

- Région Bretagne, Région Grand-Est, Région Nouvelle Aquitaine, Région Occitanie; Régions de France, France Urbaine

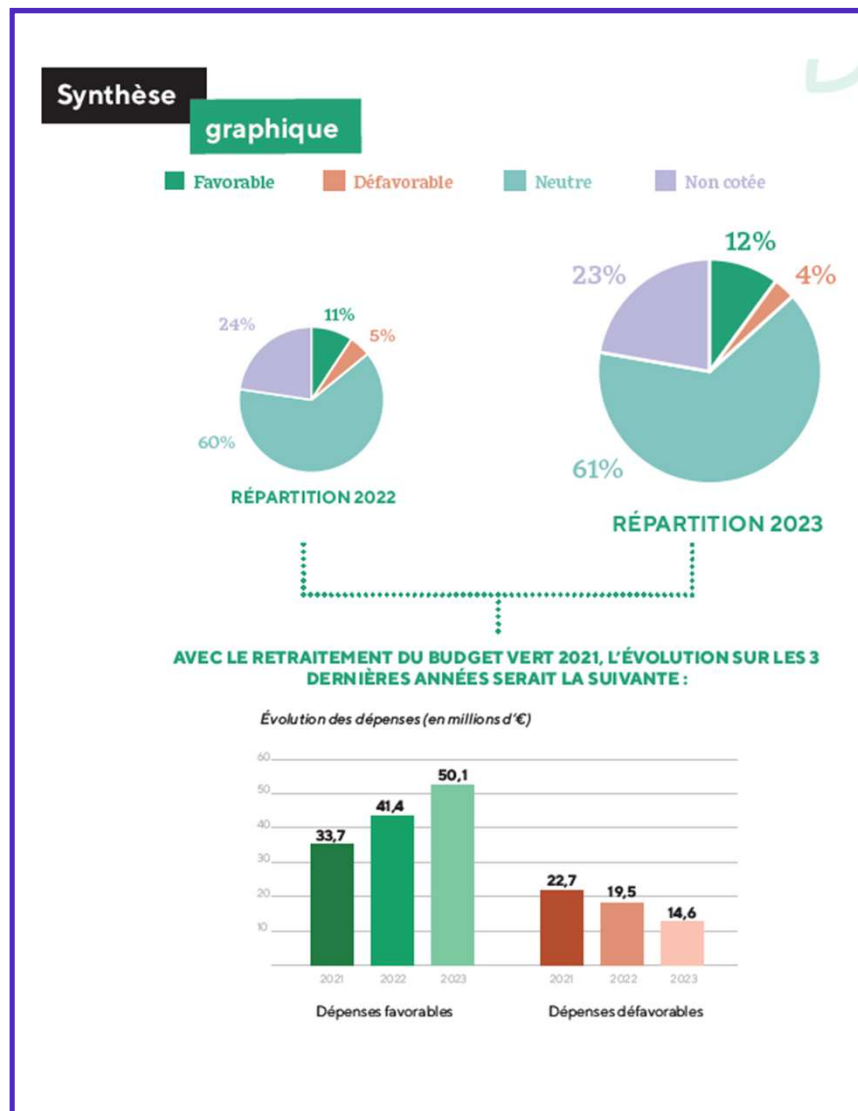
3^e Groupe de travail pour le volet spécifique bio-diversité

L'évaluation environnementale du budget

- Une classification des dépenses en fonction de l'impact sur les émissions de GES



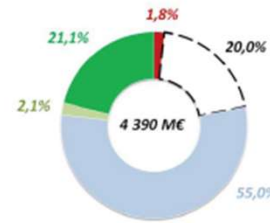
Exemple de présentation



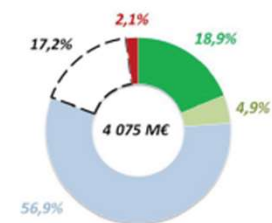
Exemple de présentation



Évaluation des dépenses du CA 2019



Évaluation des dépenses du CA 2020

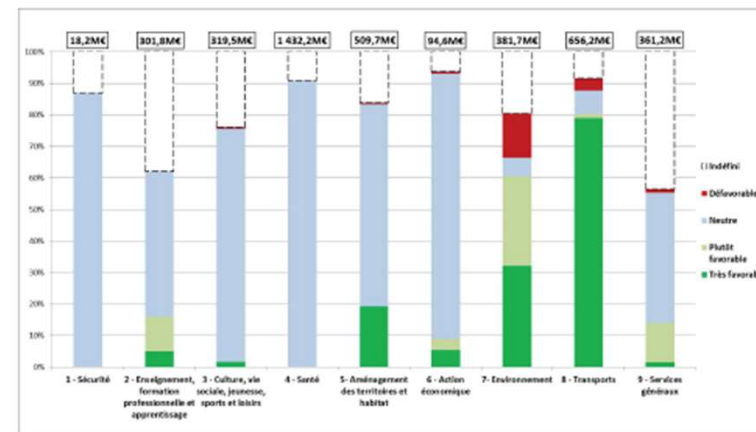


■ Très favorable ■ Plutôt favorable ■ Neutre ■ Indéfini ■ Défavorable

Près de 24 % des dépenses de la Ville ont un impact positif sur le climat et le bilan carbone. On identifie par exemple la poursuite de la mise en œuvre du Contrat de Performance Énergétique des piscines (2,3 M€) et des écoles (8,6 M€), les subventions fléchées sur la performance énergétique des logements (55,9 M€), les dépenses liées aux travaux pour un tourisme à impact positif (1 M€), les dépenses afférentes à la collecte et au tri des déchets recyclés (17,4 M€) ou encore la contribution de la Ville aux transports en commun (396,5 M€ de contribution de fonctionnement à IDFM, extensions de lignes, comme le T3 pour 5,4 M€, mise en accessibilité des stations, etc.). 57 % des dépenses ont été classées comme « neutre », correspondant essentiellement aux dépenses culturelles et sociales et aux dépenses exceptionnelles liées à la gestion de la crise COVID. 2 % des dépenses analysées ont été classées « défavorable », correspondant principalement aux dépenses résiduelles d'énergie d'origine non renouvelable.

Enfin, l'impact de 17.2 % des dépenses reste « indéfini » à ce stade. La publication chaque année de l'évaluation climat des comptes administratifs, interrogeant les dépenses effectives de la collectivité, permettra de poursuivre la prise en compte des enjeux climatiques dans les actions de la Ville.

Le graphique ci-dessous présente l'évaluation climat des dépenses par grandes politiques sur le périmètre d'analyse retenu.



Exemple de présentation, par politique publique



QUEL IMPACT DES POLITIQUES RÉGIONALES SUR LE CLIMAT ?

Vers une évaluation environnementale du budget de la Région Bretagne

Logo of the Region of Brittany and identification code: ID : 030-231000016-20220224-22_D09_01-AR

LES PREMIERS RÉSULTATS DE L'EXPÉRIMENTATION

Mobilités

Catégorie	Pourcentage
A délégit	10%
Défavorable	16%
Neutre	50%
Peu favorable	39%
Très favorable	45%

Montant au budget : 371 167 000 €

■ A délégit ■ Défavorable ■ Neutre ■ Peu favorable ■ Très favorable

ÉVALUATION CLIMAT DU BUDGET PAR PROGRAMME

Mobilités

P.0401 DÉVELOPPER LES MODES DE TRANSPORT COLLECTIFS RÉGIONAUX ET FAVORISER LA MOBILITÉ DURABLE

Catégorie	Pourcentage
Très favorable	40%
Neutre	50%
Défavorable	10%

P.0402 MODERNISER LES RÉSEAUX FERROVIAIRES ET ROUTIERS STRUCTURANTS

Catégorie	Pourcentage
Défavorable	51%
Très favorable	35%
Neutre	14%

Exemples fléchages BP 22

DEFAVORABLE

- Part carburant des transports terrestres si diesel ou essence

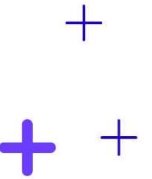
PLUTÔT FAVORABLE

- Transports collectifs thermiques BreizhGo et Diesel, TER
- Acquisition cars bioGNV - Passage en BioGNV de certaines lignes routières BreizhGo (54% de factivité de la Régie Illeval et Rennes-Pontivy à partir du dernier trimestre 2022)

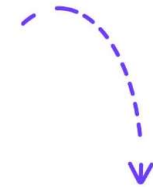
TRÈS FAVORABLE

- Rames TER électriques
- Travaux favorisant l'intermodalité

Mise en œuvre d'une démarche « Budget vert » dans l'ESR



- La feuille de route du groupe de travail
 - La définition d'un cadre méthodologique partagé
 - La publication d'un guide ad hoc ?
 - L'articulation par rapport aux dispositifs/enquêtes existant(e)s
- Un cadre méthodologique partagé
 - Les modalités d'évaluation environnementale des champs d'action spécifiques à l'ESR : l'enseignement & la recherche & la vie étudiante
 - Les choix structurants (ex. Le traitement des dépenses de personnels)
 - Vision dynamique de la construction du budget en pluriannuel (cf. mise en valeur de l'impact des investissements structurants)
 - Une mise en œuvre facilitée (automatisation via le SI)



Contact :

antoine.schwartz@amue.fr



Merci



amue.fr

Nos réseaux : @amue_com

Antoine.schwartz@amue.fr